

## Phase 2 du déconfinement

Depuis, le 11 mai, le strict confinement de la population est levé, ce qui a rendu possible la reprise des vols par les différentes structures affiliées aux fédérations du CNFAS dans le respect scrupuleux des consignes sanitaires et des contraintes de déplacement.

Durant cette période, la priorité a été donnée aux vols de réentraînement des pilotes (vols de maintien de compétence, vols de formation, vols de prorogation, vols d'entraînement, etc) ce qui a permis une reprise d'activité dans de bonnes conditions de sécurité.

Compte tenu des annonces faites par le Premier Ministre ce jeudi 28 mai définissant la nouvelle phase de levée du confinement avec un principe clairement énoncé que « *la liberté va redevenir la règle* », les fédérations aéronautiques considèrent que, à partir du 2 juin, l'ensemble des vols peut être repris.

Ces vols se feront naturellement dans le respect des règles en vigueur (concernant notamment le rayon de déplacement possible (plus aucune limite de distance à l'intérieur de la France, mais pas d'ouverture des frontières) et les procédures de prévention des risques de propagation du virus (notamment obligation de port du masque ou de visièrè).

Toutes les fédérations ont établi à cette fin des règles précises à destination de leurs membres et de leurs structures. Les fédérations sont conscientes que les conditions de la reprise sont encore fragiles et que chacun doit rester particulièrement vigilant.

L'aviation légère est un élément essentiel de l'activité aéronautique dans son ensemble, aussi, dans le cadre de mesures d'accompagnement des acteurs du secteur aérien, il ne faudra pas oublier cette aviation légère, variée dans ses pratiques et respectueuse des enjeux environnementaux.

Les présidents des fédérations :

<b>FF Aéromodélisme</b>	Laurent Henry
<b>FF Aéronautique</b>	Jean-Luc Charron
<b>FF Aérostation</b>	Benoît Pelard
<b>FF Hélicoptère</b>	Michel Méry
<b>FF Parachutisme</b>	David Roth
<b>FF PLUM</b>	Sébastien Perrot
<b>FF Vol Libre</b>	Véronique Gensac
<b>FF Vol en Planeur</b>	Jean-Emile Rouaux
<b>F RSA</b>	Dominique Simon

### Le CNFAS

- 9 fédérations, 140 000 licenciés, 3 200 clubs, 24 000 aéronefs motorisés, 2 000 planeurs.
- Associations d'utilité publique reconnues par les Ministères des Transports et des Sports, les Fédérations proposent bénévolement aux jeunes de notre pays un idéal, une formation aéronautique, un cadre de vie passionnant et rigoureux, et surtout un avenir professionnel.
- Les Fédérations jouent un rôle très important dans la place de la France dans le monde aéronautique : réussite dans les compétitions sportives, encadrement des jeunes dans des activités aéronautiques, formation de pilotes, formation des ingénieurs et techniciens, innovation par la construction amateur, sauvegarde du patrimoine volant.